



Déclaration de clôture des 3èmes États Généraux de l'itinérance au Québec

Les pouvoirs de faire une différence

En 2015, l'urgence d'agir demeure encore et toujours...

Partout au Québec, des grands centres urbains à des villes plus petites et en zone rurale, l'itinérance est une réalité inacceptable qui se doit d'être combattue. Les participantEs de ces États Généraux, issuEs de douze régions, en sont les témoins et portent des préoccupations majeures quant au destin des personnes les plus vulnérables de notre société. Si la problématique est mieux connue aujourd'hui, il reste que les moyens nécessaires n'ont pas encore été déployés pour endiguer et prévenir ce phénomène. Ainsi, les constats sont partagés dans de nombreuses régions: le nombre de personnes en situation d'itinérance est en hausse, touchant femmes, hommes, aînés, jeunes, autochtones, personnes issues de l'immigration, mais aussi des familles. En 2015, la situation continue donc de se dégrader et l'urgence à agir demeure.

L'impératif de capitaliser sur le gain de la Politique

Les causes de l'itinérance, les moyens d'agir et les responsabilités sont désormais clairement définis. La Politique nationale de lutte à l'itinérance adoptée en 2014 représente une avancée notamment en ce qu'elle identifie un certain nombre de facteurs sociaux à l'origine de l'itinérance: la pauvreté, le manque de logements abordables, salubres et sécuritaires, les transformations du tissu social et les sorties d'institutions. Elle rend également justice au travail mené par le milieu communautaire et ses partenaires en ce qu'elle intègre les axes d'intervention prioritaires que sont le logement, les services de santé et les services sociaux, le revenu, l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle, et la cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation. Elle porte ainsi une vision globale, durable et inclusive de la lutte à l'itinérance, à même de véritablement endiguer et prévenir le phénomène.

Pour une action gouvernementale cohérente dans la lutte à l'itinérance

Ainsi, alors que du chemin a été fait sur la connaissance et reconnaissance du phénomène et les moyens d'agir avec dans la foulée un plan d'action interministériel intégrant certaines avancées, nous constatons que l'action gouvernementale va trop souvent à l'encontre de la vision prônée par la Politique. En effet, comment garantir l'accès à un revenu décent pour tous et toutes quand on précarise les personnes peinant à survivre avec une maigre aide sociale ? Comment prévenir durablement l'itinérance quand on coupe dans les services d'éducation alors que l'école se doit de favoriser l'inclusion sociale et d'aider nos enfants à trouver une place autre que la rue ? Comment éviter la rue quand on attaque le logement social, pourtant une façon reconnue et éprouvée de prévenir l'itinérance et de stabiliser les personnes ? Comment endiguer le phénomène quand les acteurs de terrain, en première ligne aux côtés des personnes, ne sont pas soutenus suffisamment ?

Engagés pour toutes les personnes en situation et à risque d'itinérance

Ces États Généraux ont une fois de plus fait la démonstration de la diversité des visages, parcours et profils de l'itinérance à travers le Québec. Et pourtant, certaines approches et modèles que ce soit dans la mesure de l'itinérance ou dans l'organisation des services tendent à privilégier la prise en compte d'un type d'itinérance, le plus visible. Nous souhaitons rappeler à cette occasion que nous avons le devoir de veiller à ce que l'ensemble de la population en situation et à risque d'itinérance soit prise en compte dans la formulation des réponses politiques, que ce soit au niveau municipal, provincial et fédéral. Personne ne doit être laissé sur le bord de la route, il en va de notre responsabilité à tous et à toutes.

Dans la foulée de ces Troisièmes États Généraux...

Nous, soussignés, demandons au gouvernement de repenser sa façon d'intervenir au niveau des politiques publiques afin d'avoir une action concertée, cohérente et respectueuse des droits des personnes en situation et à risque d'itinérance, et que la lutte à l'itinérance soit véritablement en haut de l'agenda politique.

Nous, soussignés, nous engageons à faire en sorte que les travaux menés ensemble lors de ces Troisièmes États Généraux se traduisent concrètement sur le terrain par des avancées en matière de logement, de cohabitation sociale, de revenu, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation, et d'exercice de la citoyenneté.

Nous, soussignés, nous engageons à agir au mieux de nos capacités, dans nos institutions, organismes, ressources, individuellement et collectivement, pour faire enfin une différence dans la vie des personnes en situation et à risque d'itinérance à travers le Québec.

Nous, soussignés, souhaitons rappeler à cette occasion le caractère fondamentalement inacceptable de l'itinérance dans une société aussi riche que la nôtre, mais aussi réaffirmer avec force notre solidarité avec les personnes itinérantes et notre volonté que la donne change au Québec.